



Echos des Orres

Bulletin Municipal de la mairie des Orres - Juin 2014

Mairie des Orres - Chef-lieu - 05200 Les Orres - Tél. 04 92 44 00 40

Le mot du maire : Pierre VOLLAIRE

Chers Orrians,

Lors de la campagne, nous nous étions engagés à vous informer régulièrement par le biais d'un bulletin d'informations. C'est chose faite avec ce premier numéro (avec un nouveau format des Echos des Orres). Il sera suivi par un second en fin d'année, la fréquence retenue étant biannuelle.

De même, les quatre groupes de travail portant sur l'école, la signalétique, l'animation et la sécurité sont créés et ont entrepris leurs travaux.

Pour la réforme des rythmes scolaires, nous avons opté pour la mise en place d'un Temps d'Activité Périscolaire de trois heures le jeudi après-midi, avec le but d'apporter à nos enfants des activités concrètes pour leur épanouissement culturel, linguistique, technique, environnemental et sociétal.

Ce dispositif sera opérationnel dès la rentrée pour une durée d'une année scolaire. Sa poursuite sera liée à la pérennité du financement de l'état.

Les travaux d'aménagement du Riou-Sec sont aboutis. Le résultat est impressionnant, je vous engage à venir le visiter depuis le Mélézet, au départ de la route de la Mazelière.

La saison d'hiver a donné des résultats en repli par rapport à 2013 : -3.4% pour le Chiffre d'Affaires, -2,5% en nombre de journées skieurs. Ces baisses sont toutefois moins fortes que celles des moyennes nationales.

Nous avons entrepris les efforts d'organisation et de développement de l'attractivité qui permettront de renforcer notre statut de grande station des Alpes (530.000 Journées Skieurs). La saison d'été a débuté le 14 Juin avec le lancement de l'activité VTT pour laquelle les ORRES



sont en tête des Alpes du Sud et en 4^{ème} position au niveau national.

La réforme territoriale, annoncée à court terme par le gouvernement, poursuit un objectif de concentration : métropoles, fusion des intercommunalités, disparition des départements.

Dans ce contexte, nous participons au développement de la Communauté de Communes de l'Embrunais, mais devons faire valoir et défendre notre double spécificité de commune rurale et de station de sports de montagne à vocation internationale.

J'attire à cet égard votre attention sur les risques de voir notre centre de pompiers disparaître, faute d'implication locale. Le véhicule ambulance va être dirigé vers d'autres communes du canton dès cet été. La possibilité de garder en continu ce véhicule et la construction du nouveau centre de secours sont liées à la présence d'un effectif suffisant pour respecter les normes de sécurité.

La capacité d'épargne nette de la commune étant négative, nous avons dû voter une augmentation mesurée des impôts locaux à hauteur de 3%. Afin de

rééquilibrer les finances communales, nous entreprenons des démarches pour que l'intérêt communautaire de la station soit pris en compte (800 emplois directs et induits), et agissons pour que les dépenses liées à l'activité de la station soient moins sensibles pour la commune.

J'espère vous retrouver très nombreux à la fête du Grand Vallon le Dimanche 29 juin, autour de nos amis éleveurs.

Je n'oublie pas Jeanne et Léon, en séjour à Embrun. Si leur santé le permet, n'hésitez pas à leur rendre une petite visite pour entretenir votre patois.

Votre bien dévoué

Pierre VOLLAIRE

Maire des ORRES

Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Embrunais.

Sommaire

Editorial du maire	1
Les conseillers municipaux	2
Les groupes de travail	3
Rencontre de proximité	3
Les travaux sur la commune	4
Infos diverses	4
Du coté de l'école	5
Les Orres récompensées	6
Le Bike Park	7
La cartouche Orrienne	7
Clément Martin : passion chocolat	7
Le bilan Météo de l'hiver	8
Agenda de l'été 2014	8



Election des conseillers municipaux :

Ont été élus au premier tour des élections municipales le dimanche 23 mars 2014 :

Pierre VOLLAIRE (275 voix), Robert ARMELLIN (250 voix), Didier MARTIN (246 voix), Benoit CEAS (244 voix), Chantal ROUX (236 voix), Christian CRESPIAN (236 voix), Frédéric PERIN (236 voix), Marielle DUMAS (235 voix), Hervé NOEL (231 voix), Noël RIPPERT (213 voix), Bernard BOYER (212 voix), Patrick DESPRES (205 voix), Jean-François HERMITTE (201 voix).

Au deuxième tour qui s'est déroulé le dimanche 30 mars 2014, ont été élus : Martine CHOSSAT (199 voix), Henry COMBAL (186 voix)

Election du maire et des adjoints

Le 4 avril 2014, lors du premier conseil municipal suite aux élections, a eu lieu l'élection du maire et de ses 4 adjoints :

Election du maire : Pierre VOLLAIRE : 13 voix pour, 2 nuls. Pierre VOLLAIRE succède ainsi à Paul DIJOU qui a été maire des Orres de Mars 2006 à Mars 2014.

Election du 1^{er} adjoint :

Robert ARMELLIN : 13 voix pour, 2 nuls avec délégations aux Services Techniques, aux Travaux, au Déneigement, à la Voirie, à l'Eau, à l'Assainissement et aux forêts.

Election du 2^{ème} adjoint :

Bernard BOYER : 13 voix pour, 2 nuls avec délégations à l'Urbanisme, aux Affaires foncières, aux Affaires Sociales.

Election du 3^{ème} adjoint :

Chantal ROUX : 13 voix pour, 2 nuls avec délégations à l'Ecole, à la Culture, au Patrimoine, à l'Environnement, à la Maîtrise de l'Energie, à la Protection de la Nature et au Fleurissement.

Election du 4^{ème} adjoint :

Didier MARTIN : 11 voix pour, 4 nuls avec délégations à la Police Municipale, aux Transports, à la Sécurité et aux Ordures Ménagères.



Photo: Marianne SERRA

Les membres du conseil municipal des Orres : De gauche à droite :

Debout : Christian CRESPIAN, Patrick DESPRES, Robert ARMELLIN, Pierre VOLLAIRE, Frédéric PERIN, Noël RIPPERT, Jean-François HERMITTE, Henry COMBAL, Martine CHOSSAT, Hervé NOEL

Assis : Bernard BOYER, Chantal ROUX, Benoit CEAS, Marielle DUMAS, Didier MARTIN

Election des représentants de la commune des Orres au conseil d'administration de la SEMLORE :

Pierre VOLLAIRE, Robert ARMELLIN, Benoit CEAS, Chantal ROUX, Marielle DUMAS, Hervé NOEL, Patrick DESPRES.

Election des représentants de la commune des Orres à la communauté de commune de l'Embrunais :

Pierre VOLLAIRE, Robert ARMELLIN, Bernard BOYER

Election du représentant de la commune des Orres au comité de Centre d'Incendie et de Secours :

Pierre VOLLAIRE

Election du représentant de la commune des Orres aux Communes Forestières des Hautes-Alpes :

Titulaire : Robert ARMELLIN. Suppléant : Bernard BOYER

Désignation des garants des coupes affouagères :

Robert ARMELLIN, Christian CRESPIAN, Noël RIPPERT

Toutes les délibérations des conseils municipaux ainsi que les procès verbaux sont à votre disposition à la Mairie. N'hésitez pas à venir les consulter.

Vous recevez ce numéro sous forme papier : par respect de l'environnement, et dans un souci d'économie, vous pourrez recevoir les prochains numéros des échos sous forme numérique. Pour cela, il suffit de nous envoyer par mail à l'adresse mairie-des-orres@wanadoo.fr avec pour objet « dématérialisation du journal municipal » vos noms, prénoms et adresse. Nous vous remercions pour votre soutien dans cette démarche.

Les groupes de travail

Comme annoncé pendant la campagne électorale, Pierre VOLLAIRE, notre nouveau maire des Orres a mis en place quatre groupes de travail : signalétique, école, animation et sécurité.

Par l'intermédiaire de votre journal municipal, les responsables de ces groupes de travail vous feront part, régulièrement, des avancées de leur travail. Voici le descriptif de ces différents groupes de travail :

La signalisation, tous concernés !

On doit revoir la signalétique de notre commune et de la station, dans un but d'harmonisation et d'efficacité.

Une première réunion "**Signalétique des Orres**" s'est déroulée en mairie des Orres, mi-juin, composée des membres suivants : Emmanuelle Céard, Martine Chossat, Henri Combal, Jean-claude Disdier, Olivier Giatti, Denis Kempf, Edmond Lagier, Hervé Noël, Noël Rippert.

Cette commission a pour but, dans un premier temps, de répartir les tâches afin d'inventorier la totalité de la signalétique des Orres.

L'objectif est de créer une harmonisation dans «un style montagne», tout en assurant la sécurité (vitesse routière) et l'efficacité (emplacement) de cette nouvelle signalétique.

Beaucoup de panneaux sauvages ont tendance à «fleurir» sur la station et à l'entrée de certains hameaux.

Il est important pour les vacanciers de s'orienter (départ de navettes, emplacements parkings, hébergements,) et pour les livreurs, les facteurs ou les services de secours, de trouver une adresse dans la commune (création de nom de rue, plan général à l'entrée du village...).

Il en découlera une **charte** dans laquelle seront précisés : les matériaux, les formes, les dimensions, les emplacements, les couleurs...

L'attente des Orriens est forte sur cette question, tant sur les aspects environnementaux que pratiques. Nous devons améliorer le cadre de vie, la sécurité et l'image auprès de nos hôtes.

Toutes les idées seront les bienvenues et pour les recenser, nous avons créé une boîte à idées par mail :

signaletique.lesorres@gmail.com

Hervé NOËL

(coordinateur du groupe de travail)

pour créer un juste équilibre, une complémentarité, une réelle identité et entité Orriane.

Ce groupe travaillera en lien avec l'Office du tourisme et le Comité des fêtes des Orres, mais n'a pas pour but de se substituer à eux.

Ce groupe est composé de : Mr Patrick Després, Mr Sylvain Lagier, Mme Emmanuelle Céard, Mr Brice Blavier, Mme Martine Chossat, Mr Noël Rippert.

Mme Chantal Roux en sera la coordinatrice.

Groupe de Travail Ecole

Il a pour but, de réfléchir, d'être source de propositions, pour essayer d'apporter, dans la mesure du possible, toujours mieux aux enfants scolarisés à l'école des Orres : A la cantine, à la pause méridienne, dans l'aménagement des espaces communaux...

Il doit bien être différencié du conseil d'école,

qui, lui, a des objectifs, une organisation, des membres élus,... relevant d'une réglementation de l'Education Nationale.

Ce groupe de travail se réunira à une fréquence liée aux projets menés.

Il est composé de : Mme Marielle Dumas, Mme Nathalie Isoard, Mme Anaïs Alazard, Mme Emmanuelle Céard, Mr Brice Blavier, Mr Benoît Céas et de Mme Chantal Roux (Coordinatrice).

En fonction des sujets abordés, d'autres personnes, pouvant apporter un éclairage spécifique, pourront ponctuellement travailler avec ce groupe.

Groupe de Travail Sécurité

Une première réunion a eu lieu début juin en mairie. Didier Martin, le coordinateur du groupe fera un point complet dans le prochain numéro du journal municipal.

Rencontres de Proximité

Comme promis pendant la campagne électorale, Pierre VOLLAIRE n'a pas tardé à mettre en place les rencontres de proximité. Cette première réunion a eu lieu le mardi 3 juin au Chef-lieu des Orres. Les habitants sont venus nombreux à ce rendez vous pour exposer au maire et aux élus leurs attentes et leurs préoccupations inhérentes à la vie de leur hameau.

Ce dialogue riche et chaleureux a permis d'aborder de nombreux sujets tel que le stationnement, la mise en œuvre du PLU, les ordures ménagères, la signalétique et bien d'autres encore.

Tous les thèmes abordés au cours de cette rencontre ont été précisément notés. Des réflexions vont être menées par le conseil municipal sur les possibilités, les priorités de réalisation et les suites à donner, afin de répondre au mieux aux attentes de la population et d'améliorer le cadre de vie.

D'autres rencontres identiques auront lieu dans les autres hameaux de la commune auxquelles tous les habitants seront conviés, l'invitation vous sera donnée par voie d'affichage.

Nous vous tiendrons informé de l'évolution des sujets traités dans les prochaines éditions du journal municipal



Groupe de travail animation

Ce groupe de travail a pour but d'être source de propositions, pour introduire des activités ponctuelles, mais régulières, festives, ludiques, occupationnelles... dans les hameaux, permettant de créer, recréer, maintenir des liens générationnels et intergénérationnels, entre les habitants.

Ce groupe s'assurera, également, de favoriser le rapprochement des hameaux et de la station

Les travaux :

Périmètre des sources :

Les travaux concernant la protection de la source de Champ Lacas ont été réalisés durant l'automne 2013. Pour les sources de Terre noire, Charance et Jerusalem, les travaux de protection ont repris début juin 2014 : ils seront finis en fin d'été. Le montant de ces travaux est de 122 170 € Ht. (Autofinancement de la commune : 20% et subventions du Conseil Général et de l'agence de l'eau).

Le Riou sec :

La dernière tranche de la correction torrentielle du «Riou sec» en gabion bois a été terminée durant le mois de juin 2014. Ces travaux ont permis de sécuriser les berges du torrent lors des orages. Montant des travaux : 195 150€ Ht



(autofinancement de la commune : 20 %, autres financeurs : Conseil Général et Conseil Régional)

RD 40 :

Suite aux dégâts occasionnés (par les nombreuses intempéries de cet hiver) sur la route d'accès aux Orres, le conseil général des hautes alpes a financé à hauteur de 70 000 € les travaux de la remise en état de la RD 40 au niveau des premiers lacets de Baratier. Ces travaux ont été réalisés courant avril 2014. Nous remercions notre conseiller général Richard SIRI pour son efficacité.

Information SMICTOM

L'année 2013 a vu la mise en œuvre d'un nouveau système de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif ainsi nos anciens containers ont disparu au profit des «moloks» semi-enterrés. Comme tout nouveau système, un temps d'adaptation est indispensable. De nombreuses discussions avec la population nous ont permis de recenser certains points problématiques pour lesquels des démarches ont été entreprises afin d'améliorer au mieux l'utilisation. Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite un service de collecte à domicile peut être mis en place par le SMICTOM : pour plus d'information, contactez la Mairie (qui transmettra à Robert Armellin et Didier Martin en charge des ordures ménagères).

Infos diverses :

► En septembre 2013, Mgr Jean-Michel di Falco Léandri a installé le père André Bernardi pour les paroisses de l'Embrunais et du Savinois. Nous souhaitons la bienvenue aux Orres au père Bernardi. Vous pouvez obtenir les horaires des messes avec le répondeur paroissial au 04.92.43.49.68.



► Le musée du chef-lieu sera ouvert cet été (juillet et août) tous les jours de 15h à 19h (sauf le samedi)

► Le vendredi 6 juin 2014, une quarantaine de nos aînés se sont rendus à la Sone (en Isère) pour la visite du jardin des fontaines pétrifiantes.

Après un bon repas, une croisière en bateau à roue attendait nos sages pour une arrivée sur St Nazaire en Royans. Cette belle journée s'est terminée par un retour aux Orres aux alentours de 21h 30.



► Du mouvement au sein de la mairie : arrivée au 1^{er} décembre 1975 au sein de la mairie des Orres et avec près de 39 années au service de la commune, Danielle CEARD a fait valoir ses droits à la retraite à partir du mois de mai 2014.

Alain FILLON (1^{er} novembre 2012) et Régine GUERIN (1^{er} août 2013) sont également partis à la retraite. Nous les remercions chaleureusement pour toutes ces belles années au service de la commune et des concitoyens et

RAPPEL : ramassage des objets encombrants

La tournée des encombrants s'effectue le 1^{er} mardi de chaque mois (et uniquement le 1^{er} mardi de chaque mois).

Les personnes souhaitant bénéficier de ce service, doivent se faire inscrire en mairie au plus tard la veille du ramassage (04.92.44.00.40).

Définition des objets encombrants :

Les objets encombrants sont des déchets volumineux provenant des ménages (frigidaires, machines à laver, meubles, matelas...), ne pouvant être collectés ni en ordures ménagères, ni en collecte sélectives.

Sont exclus de la collecte des encombrants :

- Les objets dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par le personnel communal.
- Les déchets de chantier provenant de travaux publics et des particuliers. Ces déblais, gravats, décombres, plâtre, ... doivent être amenés à la décharge des Claux. La clef de la décharge est disponible à la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.
- La terre végétale pure, dépourvue de tout autre produit tel que le plastique les planches... peut être déposée aux Ribes en face les Services Techniques.
- Les déchets industriels, commerçants, agricoles et artisanaux et tous autres déchets ménagers ne rentrant pas dans la catégorie «encombrant» doivent être amenés à la déchetterie de Pralong à Embrun (04.92.43.47.93) du : Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h / Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Le dimanche de 9h à 12h

La Commune des Orres n'a pas vocation à se substituer aux commerçants, entrepreneurs, particuliers, ... afin de nettoyer leurs caves, chantiers et autres débarras.

Et bien sûr, pour rappel, on doit mettre les cartons dans le local à cartons, les verres dans le molok à verre et les emballages dans le molok à emballages

nous leur souhaitons une belle retraite bien méritée.

Marie-Charlotte PASQUIER, a quitté ses fonctions de Directrice de cabinet du maire le 4 avril 2014. Elle quitte la région pour s'installer à PAU dans l'été en compagnie de son conjoint et de leur fille HEIDI.

Emilie BOUBET est arrivée en mai 2013 pour remplacer Marie-Charlotte PASQUIER en tant que Directrice du cabinet du Maire.

► Une rencontre a été organisée fin avril entre la SEMLORE et les acteurs économique de la station à l'Espace Rencontre et Culture. Outre le premier contact officiel avec le nouveau Président Directeur Général de la SEMLORE (Pierre VOLLAIRE), cette réunion a permis de faire un premier bilan de cette saison hivernale 2013-2014 et d'aborder plusieurs sujets qui seront traités au fur et à mesure avec les différents secteurs professionnels.

► L'ERC (Espace Rencontre et Culture) abrite tout au long de l'année de nombreuses manifestations : En avril, l'ERC a permis la



tenue de l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Alpes : le Président Jacques CHEVALLIER et quelques 300 membres de la Fédération Départementale ont été accueillis par le maire des Orres et Sébastien BONNAFOUX (Président de l'ACCA des Orres).

Le 17 mai, les membres de la section départementale de l'Ordre National du Mérite se sont également réunis à l'ERC pour tenir leur 34ème Assemblée Générale. Ils y ont été accueillis par leur Compagnon Pierre VOLLAIRE, maire des ORRES qui leur a présenté la commune et les défis qu'elle doit affronter. Après avoir approuvé les rapports des Président, Secrétaire Général, Trésoriers Michel SELARIES, Claude FIX, Gérard BOYER, Jean-Marie ALLEMAND, les membres de la section départementale ont débattu de leurs

difficultés et projets. Après un déjeuner pris sur place et une rapide visite de Bois-Méan, ils se sont ensuite recueillis au chef-lieu, en ce centième anniversaire du déclenchement de la Grande Guerre, devant le monument aux morts de la commune des Orres en déposant une gerbe à la mémoire des Orriens morts pour la France.

Cet hiver, des sociétés sont venues réaliser des séminaires de travail. Des collaborateurs de la Caisse des Dépôts et Consignations en ont profité pour découvrir et apprécier le domaine skiable des Orres et les différentes infrastructures de la station. La Caisse d'Epargne, entre autre, a également utilisé l'ERC.

Plusieurs mariages se sont déroulés dans cette salle au printemps.

Pour cette nouvelle formule du journal municipal, la parution de l'état civil de la commune se fera chaque année dans le numéro de décembre (exceptionnellement, le premier état civil partira de l'état civil 2009). Le journal municipal est le journal des Orriens et à ce titre, nous souhaitons qu'il permette, notamment, aux familles qui ont été touchées par le décès d'un de leurs proches, de pouvoir faire un article (accompagné ou non d'une photo) afin de lui rendre hommage. Pour ce faire, vous pouvez adresser vos documents, à la mairie, à l'intention de Mr Benoit Céas.

Du côté de l'école des Orres

Cette année, 13 enfants en maternelle et 20 en primaire ont usé leurs fonds de pantalons sur les chaises de l'école au Mélezet.

Les primaires sont partis trois jours en classe "astronomie" du 5 au 7 mai, au centre de Biabaux à Saint Michel l'Observatoire :

J1 : arrivée au centre vers 11h30, installations, déjeuner, atelier astronomie sur les constellations, soirée veillée observation du ciel de nuit à l'œil nu (Mars, constellations) et avec télescope (lune et Jupiter).

J2 : atelier astronomie sur la Terre (alternance jour/nuit et saisons), visite de l'Observatoire, balade autour du centre, fabrication de "mini-bories" en groupes, veillée simulation de vol spatial (grâce à un logiciel sur ordinateur et vidéoprojecteur)

J3 : fabrication et lancement de micro-fusées en binôme, observation des

insectes de la rivière juste à côté du centre, retour aux Orres à 18h30.

Durant cette année scolaire, les enfants ont participé à la réalisation de quatre journaux de la classe : pour chaque numéro, cinq enfants journalistes ont rédigé un article sur le sujet de leur choix. D'autres articles sont écrits en collectif sur des événements ou activités qui ont eu lieu dans la classe : ski, patin, cinéma, travail en sciences... Par la suite, la mise en page se fait via un logiciel adapté pour la réalisation de ce type de journal, et l'impression couleur se fait en mairie. Depuis 3 ans, l'école des Orres est l'une des première école numérique du département.

C'est-à-dire qu'elle a obtenu divers équipements numériques pour aider à l'apprentissage. Ces outils d'apprentissage sont utilisés pour différentes activités qui concernent aussi bien les maternelles que les primaires.



La commune des ORRES obtient de nombreux labels et récompenses



Village fleuri :

La commune des Orres a reçu sa première fleur. Cette première fleur récompense l'engagement de la commune dans l'embellissement des hameaux. Cette distinction récompense également l'entretien général sur la commune ainsi que la politique communale de valorisation, de protection de son patrimoine architectural et naturel.

Le label « village étoilé »



L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de récompenser la commune des Orres par une première étoile dans le cadre du label « village étoilé ».

Cette association a pour but de promouvoir les démarches visant à préserver les qualités naturelles de notre ciel nocturne, de valoriser les actions menées afin de maîtriser les dépenses énergétiques, de contenir les émissions de gaz à effet de serre, de permettre la protection des espèces vivant la nuit (ayant besoin de l'obscurité pour assurer leurs cycles biologiques) et de préserver ainsi la biodiversité (faune, flore). Le concours «villes et villages étoilés» valorise toutes les communes qui agissent ou veulent progresser dans ce sens.

Les Orres font désormais partie des 389 communes de France labellisées "Villes et villages Etoilés" par l'ANPCEN.

La commune des Orres est la première «commune-station» des Alpes du Sud et la deuxième en France à obtenir cette

distinction! Ce sont les efforts réalisés et les différentes actions menées par la commune des Orres, dans le cadre de la maîtrise énergétique, de la protection de l'environnement, qui ont ainsi été reconnus et valorisés par le jury national. Exemple des actions menées : engagement dans la maîtrise de l'énergie avec le programme régional AGIR, dont elle est lauréate, depuis 2008, économies sur les consommations électriques depuis 2009 (pour l'année 2013 une économie de 15.000 euros a été réalisée), extinction des éclairages publics hors saison touristique, sensibilisation des élèves de l'école communale avec l'aide des institutrices, sensibilisation des commerçants/hébergeurs à participer à la lutte contre la pollution lumineuse, mise en place d'éclairage automatique dans des lieux publics (ex. parkings)...

Les Orres veulent, tout en permettant une meilleure qualité de vie à ses habitants, tout faire pour préserver la pureté de leur ciel nocturne ; au maximum dépourvu de pollution lumineuse.

Nous avons une richesse naturelle enviée par beaucoup; car de plus en plus rare dans le monde. Cette première étoile dont les Orres sont cette année honorées, est une première reconnaissance de notre initiative en faveur de la préservation des ressources et de l'environnement nocturne, un encouragement à poursuivre nos actions communales. Nous ne sommes qu'au début de cet immense, passionnant, mais indispensable travail collectif. Si vous souhaitez plus d'informations sur ces sujets, vous pouvez contacter la mairie des Orres qui transmettra à Chantal ROUX (adjoindé en charge de l'environnement) qui a piloté ces dossiers.

Classement «station de tourisme»

La commune des Orres a obtenu le classement "station de tourisme", après avoir obtenu celui de "commune touristique" le 19 mars 2009, valable durant 5 années. Elle est aujourd'hui la seule avec Risoul à détenir ce classement dans le département des Hautes-Alpes et au niveau national, elles ne sont qu'une trentaine de communes à y avoir accédé. Le décret a été publié officiellement le 1er août 2013 et permet à la commune des Orres de bénéficier de ce label durant 12 ans.

Ce nouveau régime juridique pour les communes touristiques et stations classées de tourisme doit permettre d'unifier le dispositif et de doter les communes d'un statut juridique spécifique afin de permettre aux élus de conduire une politique de développement local plus cohérente. En effet, il existait auparavant six catégories de classement aux critères peu logiques et parfois inadaptés à l'évolution de la demande touristique.

Le classement "station de tourisme" implique 6 critères essentiels. En effet, la station classée de tourisme doit disposer d'une offre touristique d'excellence sur plusieurs saisons dans l'année car elle doit :

- ▶ offrir des hébergements touristiques de nature et de catégories variées
- ▶ offrir des créations et animations culturelles, faciliter les activités physiques et sportives en utilisant et respectant ses ressources patrimoniales, naturelles, bâties, ainsi que celles du territoire environnant, pour tous publics et pendant les périodes touristiques; mettre en œuvre des savoir-faire professionnels au caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional
- ▶ offrir des commerces de proximité et des structures de soins adaptés
- ▶ disposer d'un plan local d'urbanisme, d'un plan de zonage d'assainissement et s'engager à mettre en œuvre des actions environnementales, d'embellissement du cadre de vie, de conservation des sites et monuments, d'hygiène publique et de traitement des déchets
- ▶ organiser l'information touristique en plusieurs langues sur ses activités et ses lieux d'intérêt touristique ainsi que ceux de ses environs
- ▶ faciliter l'accès à son territoire et sa circulation intérieure pour tous les publics en améliorant ses infrastructures et son offre de transport, assurer l'entretien et la sécurité des équipements et signaler de manière appropriée son office de tourisme et ses principaux lieux d'intérêt touristique.

La vie des Orres



Bile Park LES ORRES

Le bike park des Orres : Saison 11

Créé en 2004, le bike park des Orres entame cette année sa 11^{ème} saison. Actuellement, le domaine offre treize itinéraires de descente répartis en deux tronçons desservis par les télésièges de Prélongis et Pousterle avec près de mille mètres de dénivellée offerts aux VTTistes. En orientant ses travaux d'aménagement ces dernières saisons sur l'amélioration des pistes de niveau débutant et intermédiaire, le bike park a fortement gagné en fréquentation et en accessibilité permettant au plus grand nombre de pratiquer la discipline.

2014 voit arriver une nouvelle piste rouge de 2,5 km, ainsi qu'une piste débutants en bordure du télésiège de Bois Méan. L'ouverture est prévue en week-end à partir du 14/15 juin et la saison s'achèvera en week end les 20/ 21 septembre avec un fonctionnement permanent du 28 juin au 31 août.

Retrouvez les animations VTT en dernière page de ce journal.

Venez nombreux passer un bon moment, profiter du spectacle et encourager tous ces pilotes de talent !



La Cartouche Orrienne

La Cartouche Orrienne organise des séances de Ball-Trap aux Orres. Elles ont lieu tous les dimanches de 9h à 12 h et tous les mercredis à partir de 18 h. Vous pourrez faire des planches d'entraînement de 10 et 25 plateaux. Si nécessaire, la cartouche Orrienne vous prête un fusil.

Des concours ont lieu durant l'été (infos à l'office de tourisme).

Le stand de tir se trouve après le centre équestre. Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Alain FILLON au 07.86.87.25.52.

Clément MARTIN : Passion chocolat

Passionné par la pâtisserie depuis son plus jeune âge, Clément a commencé après la 3^{ème}, en apprentissage pâtisserie chez les Compagnons du devoir et du tour de France à NIMES avec comme employeur la pâtisserie MAITREPIERRE à EMBRUN.

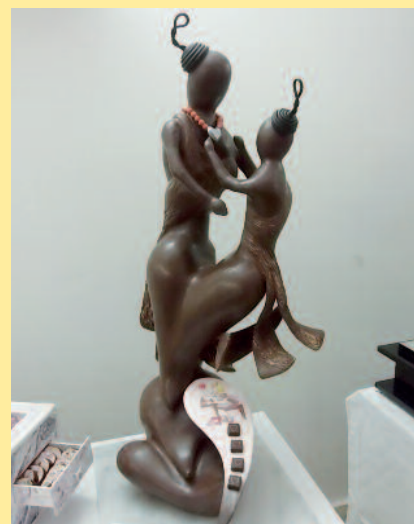


Au terme de trois années de formation en alternance, il a obtenu un baccalauréat professionnel de boulanger-pâtissier. Ensuite, comme le prévoit le compagnonnage, Clément est parti sur le tour de France avec comme second employeur Frédéric HAWECKER (Meilleur Ouvrier de France à CHATEAURENARD dans les Bouches du Rhône). Sur les conseils de ce chocolatier de renommée internationale, il a décidé de se présenter, pour la première fois de sa jeune carrière, à un concours : la Coupe de France des jeunes chocolatiers confiseurs organisée à PARIS le 13 mai dernier par l'Académie Française du Chocolat et de la Confiserie.

Quatre longs mois de travail ont été nécessaires à la réalisation des différentes créations sur le thème de la fête des mères.

A l'issue des délibérations du jury, composé de Meilleurs Ouvriers de France et d'Académiciens, Clément a obtenu la récompense suprême : la médaille d'Or du classement général.

Petit clin d'œil de l'histoire, Clément a obtenu ce titre le jour de ses 19 ans.



Petit bilan du climat de l'hiver 2013-2014,

réalisé par Christophe ADON
(service METEO des Orres)

En ce qui concerne les points marquants de l'hiver 2013/2014 : C'est une arrivée un peu tardive de la neige, après Noël.

Après un premier coup de froid fin novembre qui laissait espérer un bon début de saison, la douceur s'est rapidement installée en décembre. La limite pluie/neige a souvent fluctué de 1400m à 1600/1700 m, entre les villages et la station.

Depuis 10 ans, je n'avais jamais passé de réveillon de Noël avec quasiment pas de neige dans mon jardin au Chef-lieu des Orres. Il a vraiment fallu attendre fin décembre et début janvier pour voir la neige tomber en bonne quantité. Le retard d'enneigement a été rattrapé en février où il n'avait jamais autant neigé sur le Massif du Parpaillon (en altitude seulement) et aux Orres depuis le début des relevés météo dans l'Embrunais (1960 pour les Orres et 1947 sur Embrun). En février 2014, sur dix jours, le cumul de neige a été de 2,15 m en station. Nous avons connu durant les deux premiers mois de l'année 2014 un climat Haut-Savoyard, peu connu en hiver des Hauts-Alpins. L'ensoleillement a été particulièrement médiocre avec une baisse de quasiment 40 à 50% par rapport aux normales. La fin de l'hiver fut nettement plus ensoleillée sur mars et avril. En ce qui concerne les températures, l'hiver a été particulièrement doux sans battre des records (les hivers de la décennie 1990/2000 étaient plus doux). Les gelées furent très faibles, et le nombre de jours d'inversions de températures nocturnes en altitude a été bien supérieur à ce que nous connaissons habituellement.

Nous avons observé à la maison de la météo, seulement quatre jours de températures minimales égales ou inférieures à -10°. A la station météo des crêtes à 2700 m, le minimum de l'hiver a été seulement de -14° relevé fin mars. A noter que les chutes de neige importantes en altitude ont peu touché les basses vallées avec la douceur des températures. Par contre, en quantité de précipitations, janvier et février furent très arrosés dans les vallées des alpes du sud, en particulier, les basses vallées de la Durance et du Buëch où les précipitations ont été 50 à 60% supérieures à la normale.

Pour finir, le cumul de neige aux Orres (à 1700 m) sur l'hiver s'élève à 4,70 m.

Agenda été 2014

COMPÉTITIONS VTT

► **21-22 juin : le Trophée Régional des Jeunes Vététistes** : compétition de descente et de cross-country ouverte aux jeunes pilotes de catégories pupilles à cadets.

Le 22 juin aura lieu le championnat de Provence de descente : compétition qui réunit les pilotes de catégories cadets à masters.

► **28 au 31 Août : 2^{ème} édition du FESTI RIDE** concentré de compétition VTT dans un esprit festif et décontracté.

CONCERTS

► **Les Mardis de l'été : tous les mardis du 22 juillet au 19 août**

Chaque mardi, retrouvez un concert gratuit à 21h en plein air, au centre station 1650 ou à Bois Méan 1800 suivi d'un feu d'artifice vers 22h15

► **Samedi 2 août : Concert final des stagiaires de l'Université d'été de la musique Lions Club** à l'Espace Rencontre et Culture de 18h à 23h. Entracte de 19h30 à 20h30 (15€ adulte et 8€ enfant)

FÊTE DE VILLAGES ET HAMEAUX

► **Dimanche 29 Juin** : Fête de l'Amontagnage au Grand Vallon

► **Lundi 14 Juillet** : Bal populaire à 21h avec le groupe Cocktail et feu d'artifice centre station 1650

► **Dimanche 27 Juillet** : Fête de la Madeleine au chef lieu

► **Vendredi 15 Août** : Fête des Pompiers au Mélézet

► **Samedi 23 Août** : Fête du hameau Les Ribes

MANIFESTATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

► **27 juin 2014** : journée ramassage des déchets

► **4 juillet 2014** : colloque à l'Espace Rencontre et Culture sur la valorisation et la préservation du ciel nocturne (organisé par le Comité Départemental du Tourisme)

► **7 juillet 2014** : colloque ADDC - Colloque professionnel sur la qualité de l'air, le développement durable et le changement climatique (Espace Rencontre et Culture).

BRADERIE DES COMMERÇANTS DES ORRES

Braderie tous les jeudis du 10 juillet au 21 août 2014 inclus

VIDE GRENIERS

2 vide greniers les 24 juillet et 14 août (inscription gratuite en mairie 04.92.44.00.40)

MARCHÉS AUX SAVEURS À BOIS MÉAN

► **Dimanche 6 juillet, samedi 19 juillet et jeudi 7 août**

ARTISANS D'ART AU CENTRE STATION 1650

► **Dimanche 13 juillet, lundi 4 août et jeudi 21 août**

AUTRES ANIMATIONS

► **Spectacle pour les enfants chaque semaine** à partir du jeudi 17 juillet

► **Dimanche 13 juillet centre station** : Concours d'élégance de voitures anciennes. Organisé par le club "les vieilles joyeuses". Présentation de voitures anciennes et de leurs équipages en couple.

► **30 juillet à 21h et 19 août à 20h45** : Randonnée la tête dans les étoiles : randonnée nocturne d'environ 3 km sans difficulté et accessible à tous (à partir de 8 ans) avec identification de constellation (avec un laser) et récits de leurs origines mythologiques. Durée : 2 h - Tarif : 8€/pers.

PATRIMOINE

LA VIERE ET L'EGLISE SAINTE-MARIE MADELEINE AU CHEF LIEU DES ORRES. Visite guidée d'1h30 par une guide conférencière. RDV 15h devant l'église. Tous les jeudis du 3 juillet au 28 août. Tarifs : adulte : 4 € (à partir de 16 ans), enfant : 2 € (de 12 à 15 ans inclus), gratuit moins de 12 ans.

Retrouvez tous les temps forts et toutes les animations aux Orres sur www.lesorres.com ou à l'office de tourisme 04.92.44.01.61.

Journée en Alpage le 24 juillet : Le syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Embrunais, la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes en partenariat avec la Commune des Orres et les éleveurs Bovins Orrians organisent le jeudi 24 juillet au Grand Vallon une journée en alpage.

Au programme : 9h30 accueil à la chapelle Saint Pierre / Animation autour de différents ateliers thématiques sur l'élevage bovin animés par le berger et les éleveurs / Atelier pédagogique pour les enfants / Atelier dégustation Aux environs de midi apéritif offert par la mairie puis repas sur place avec au menu viande et produits régionaux (environ 8 € par personne inscription sur place)